

COTE D'AZUR EXPERTISE

Michel BERDAL

Expert Maritime

En conformité avec l'accord AFNOR na X50-827

Membre de la FIN

Adhérent à la FIEM

Expert Judiciaire

Agréé par la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Conseiller technique véhicules Automobiles

Avaries de transports, Bris de machines

Centre du Nautisme

34 avenue du Dr Robin

PORT SAINT-PIERRE

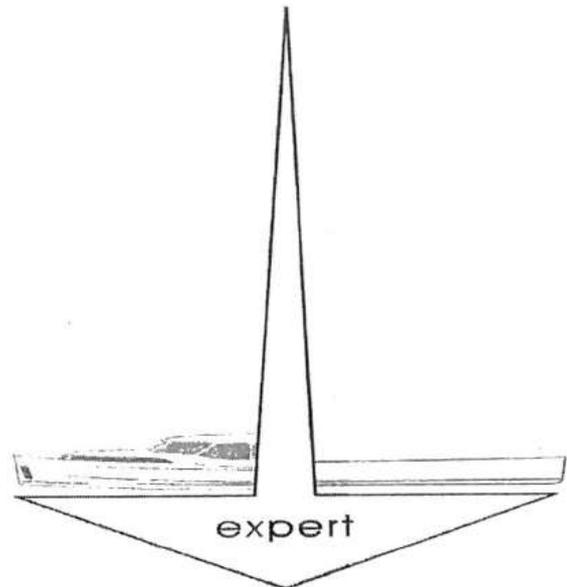
83400 HYERES

Téléphone : 0494610853

Télécopie : 0494610829

Portable : 0609712022

berdal.michel@wanadoo.fr



RAPPORT D'EXPERTISE

Notre Mandant :

APRIL MARINE

4 avenue Carnot, CS 20420

85109 LES SABLES D'OLONNE

A l'attention de Madame Valérie LAMBOURG

Affaire :	Navire : «MELINA»
N° Sinistre : 2019P5656 - Compagnie : ALLIANZ IARD	
N° de Police : 40063402 - Sinistre du 29/06/2019	
Nos références : 201907APM10230	

Assuré :

MISSION

Nous avons reçu par courriel du 18 juillet 2019, émanant d'APRIL MARINE, agissant pour le compte de la Compagnie d'assurances ALLIANZ IARD, la mission suivante :

- Examiner le navire de l'assuré,
- Déterminer la nature et la cause des dommages,
- Chiffrer l'estimation du montant des réparations du navire,

Nous avons accepté notre mission, le 18 juillet 2019.

IDENTIFICATION DU NAVIRE

COQUE :

NOM	«MELINA»
CONSTRUCTEUR	NEPTUNUS
MODELE	41 SPORT
IMMATRICULATION	TLD71684
MILLESIME	2004
MODE DE PROPULSION	MOTEUR
MATERIAU	POLYESTER
LONGUEUR	13 M

MOTEUR X 2 :

MARQUE	VOLVO
PUISSANCE	285 CV
MILLESIME	2004

Valeur moyenne du navire 180 000.00 €

CIRCONSTANCES

Selon la déclaration, le 29 juin 2019, l'assuré heurté une pendille avec les embases dans le port de Hyères lors d'une manœuvre.

NOS OPERATIONS D'EXPERTISE

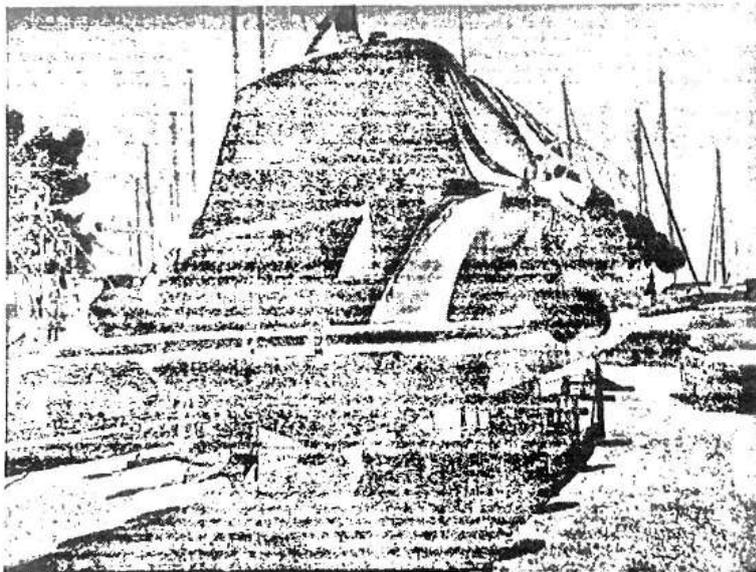
Nous nous sommes rendus au port du Gapeau (83), le 23 juillet 2019, où nous avons examiné le navire à terre, partiellement réparé, les pièces nous ont été présentées.

NOS CONSTATS

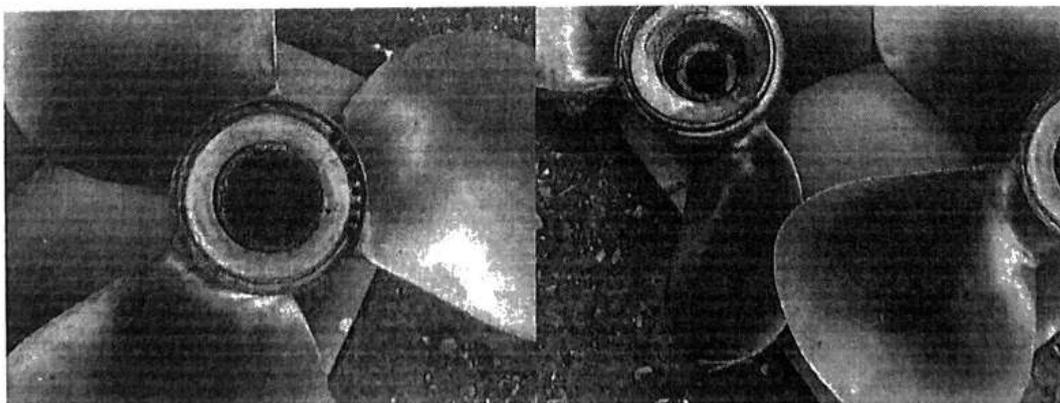
Les dommages concernent l'embase et les hélices tribord.

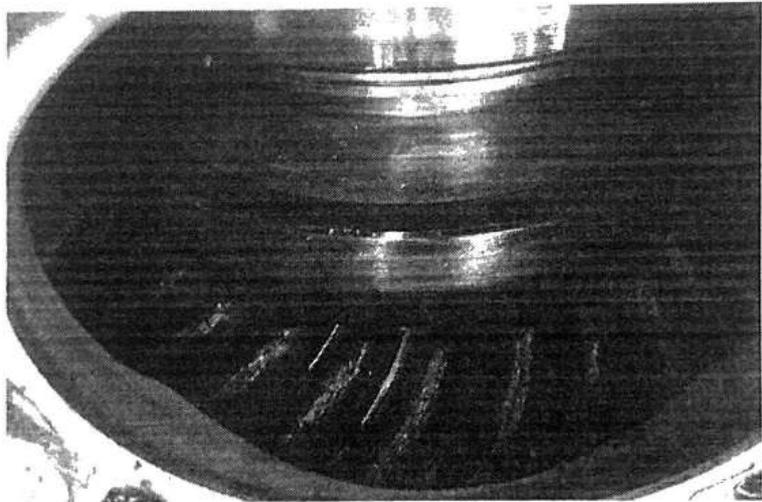
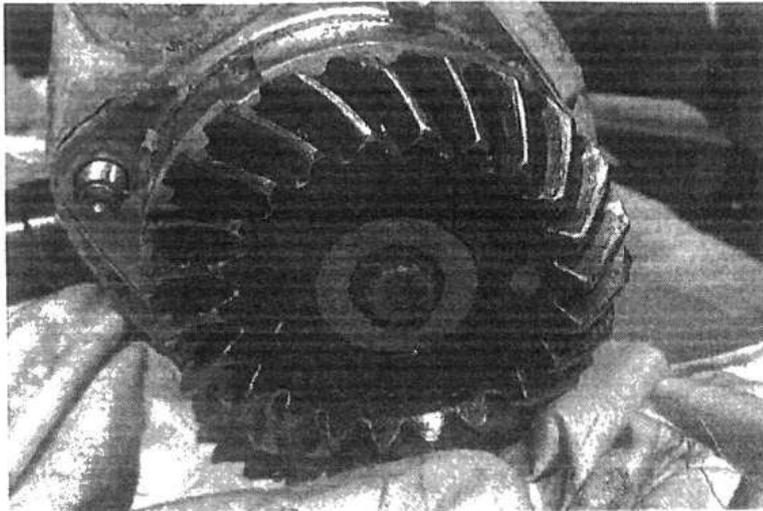
Les engrenages sont endommagés.

LE NAVIRE



LES DOMMAGES





ESTIMATION DES DOMMAGES

La remise en état concerne le remplacement de l'embase et des hélices tribord.

Les Ets AL NAUTIC ont établi un devis que nous validons (annexe 1).

DETAIL DES FOURNITURES ET DES PRESTATIONS	MONTANT HT
1 Embase	9 758.65
Soufflets (1)	130.95
Hélices	1 596.85
Bague	54.48
Huile	97.00
Port	85.00
Main d'œuvre 14X65 €	910.00
TOTAL HT	12 632.93
TVA 20 %	2 526.59
A) TOTAL TTC €	15 159.52

ABATTEMENT DU VIEUX AU NEUF ET REFUS ENTRETIEN :

DETAIL DES FOURNITURES	MONTANT HT
Embase 30%	2 927.59
Hélices 50%	798.42
Huile	97.00
Soufflets	130.95
TOTAL HT	3 953.96
TVA 20%	790.79
B) TOTAL TTC €	4 744.75

Les abattements du vieux au neuf, sont calculés par rapport à l'âge du navire, et à la nature des éléments ainsi qu'aux factures fournies (annexe 2).

Le montant de l'estimation des dommages (A-B) s'élève à la somme de :
10 414.77 € TTC (dix mille quatre-cent quatorze euros et 77 centimes toutes taxes comprises).

CONCLUSION

Les dommages occasionnés sur le navire de l'assuré, sont consécutifs à un choc avec les embases contre une pendille durant la navigation.

Nous proposons comme montant des dommages la somme de :
10 414.77 € TTC (dix mille quatre-cent quatorze euros et 77 centimes toutes taxes comprises).

Nous précisons que ce montant s'entend, avant toute déduction de la franchise contractuelle.

En ces termes, nous concluons le présent rapport, qui a été rédigé en notre Cabinet, sous les plus expresses réserves de droit, de responsabilité et ou, de garantie.

Ce rapport est la propriété de notre Mandant APRIL MARINE, il ne peut être diffusé, sans la demande et ou, l'autorisation de ces derniers.

Fait à Hyères, le quatorze août deux mille dix-neuf.


Michel BERDAL EXPERTISE
Michel BERDAL
3 | Centre du Nautisme - Av. D' Robur
83400 HYERES PORT
Tél. : 04 94 01 08 53



MOTORS

SASU AL NAUTIC

5 RUE VICTOR HUGO

06500 MENTON

Tél :

Tél portable : 0645207947

Fax :

Site web :

Email : alnautic@orange.fr

Devis

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de Tva intracom
DE20180126	17/07/2019	CL00010	16/08/2019		

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
	BATEAU: NEPTUNUS 41 NOM: MELINA IMMAT: TL D71684 MOTEURS : KAD300 VOLVO EMBASES : DP G NOMBRE HEURES: 1040 PORT ATTACHE: HYERES ST PIERRE ----- SUITE A AVARIE EN MER				
AR00007	SORTIE D EAU PORT DU GAPEAU A HYERES VOIR FACTURE DU PORT VIDANGE DES EMBASES POUR CONTROLE EMBASE BABORD PRESENCE EAU DANS L EMBASE RINCAGE ET REMPLISSAGE ET CONTROLE SOUS PRESSON PAS DE FUIITE MAIS PETIT MORCEAU DE CORDAGE DANS JOINT SPI COTE HELICE AVANT EMBASE TRIBORD PAS D EAU HUILE NOIR ET BRULEE AVEC PRESENCE DE METAUX DANS L HUILE DEMONTAGE DE L EMBASE OUVERTURE DES CARTERS PIGNONS SUPERIEUR CASSES BRUIT IMPORTANT DANS LE PIED HELICES DÉNOYAUTEES SUITE A CHOCS OU BLOQUAGE REMPACEMENT DE L EMBASE TRIBORD	1,00	0,00	0,00	20,00
AR00005	MAIN D'OEUVRE	14,00	65,00	Mo 910,00	20,00
AR00004	EMBASE DP-G	1,00	9 758,65	- 9 758,65	20,00

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
AR00004	SOUFFLET	1,00	52,74	52,74	20,00
AR00004	SOUFFLET	1,00	78,21	78,21	20,00
AR00004	JEUX HELICE	1,00	1 596,85	- 1 596,85	20,00
AR00004	BAGUE	2,00	27,24	- 54,48	20,00
AR00004	HUILE SPE VOLVO	1,00	97,00	- 97,00	20,00
AR00024	FRAIS DE PORT VOLVO	1,00	85,00	- 85,00	20,00
ATTENTION : SOUS RESERVES POUR L EMBASE BABORD SUITE A PRESENCE D EAU DANS L HUILE					

Devis effectué sans démontage, sous réserves d'autres intervention nécessaire, constatés lors de la réparation finale. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	12 632,93	2 526,59

Total HT	12 632,93
Total TVA	2 526,59
Total TTC	15 159,52
Acomptes	0,00
Net à payer	15 159,52 €

Entreprise individuelle JPC MARINE
 HANNI DIESEL-MAN-DOOSAN-WEBASTO
 M. Jean-Florent CHENEVEZ
 23 Centre du Nautisme Rue Dr Robin
 83400 HYERES
 Tél : 0494231500
 Fax : 0494231500
 SIRET : 44858677600032
 N°ID CEE : FR9448586776

Facture N°	Date	Client
FA0214	01/09/2008	BOUCHET

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Rem-se HT	Montant HT	TVA
NOM	REPLACEMENT EMBASES PAR EMBASES NEUVES VOLVO MAIN D'OEUVRE MECANIQUE 18 DEMONTAGE ET REMONTAGE EMBASES	4.000	50,00			200,00	1
	EMBASE NEUVE 3869 110 AQ	2.000	9 290,25			16 581,50	1
	PRISE EN CHARGE EMBASES POUR EXPERTISE	4.000	55,00			220,00	1
	REGLLEMENT : 1/2 A LA COMMANDE, LE SOLDE EN FIN DE CHANTIER						
VAL	BON POUR ACCORD MANUTENTION . MISE A TERRE / CALAGE / MISE A L'EAU DU 23/07/09 AU 11/09/09	1.000	334,11			334,11	1
	LOCATION DE BER	1.000	170,48			170,48	1
	STATIONNEMENT	1.000	638,46			638,46	1
	VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLLEMENT						1

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
1	20 144,55	19,50	3 948,33

Total HT	20 144,55
Net HT	20 144,55
Total TVA	3 948,33
Total TTC	24 092,88
NET A PAYER	24 092,88

Regle chèque PCCN

Facture payable le 01/09/2009 pour la somme de 24 092,88 Euros

Interpêche Equipement de 2002

Marques de moteurs (aux normes) 5.024 - Exempté pour certains moteurs (aux normes) 5.

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des informations jusqu'au paiement de ce qui est dû. Nous nous réservons également le droit de modifier les conditions de vente sans préavis et sans notification préalable.



83400 HYERES LES PALMIERS
1634, avenue de l'Aéroport
infos@aquaboat83.com - www.aquaboat83.com
Tél / Fax 04 94 35 48 05
Gsm 06 22 22 10 03

FACTURE N° F004187 du 10/07/2012

Bateau : MELINA
Modèle : NEPTUNE MARINE NEPTUNUS 41 S

Désignation	Qté	PU	Mt HT
Remplacement de l'embase bâbord suite à un sinistro			
Dépose et repose des deux embases	6,00	49,500	297,00
Dépose des bois pour remplacement des soufflets	1,00	49,500	49,50
Dépose des hélices	2,00	49,500	99,00
Vidange embase tribord	1,00	8 509,390	8 509,39
Embase	1,00	29,470	29,47
Electrode zinc	1,00	35,860	35,86
Kil bague de zinc	1,00	21,640	21,64
Jeu d'anodes	2,00	47,610	95,22
Soufflet	1,00	12,160	12,16
Collier de serrage	2,00	46,120	92,24
Jeu de soufflet	2,00	35,860	71,72
Kil bague de joint	1,00	178,260	178,26
Huile VOLVO	1,00	55,400	55,40
Produits divers : lubrifiant, graisse, colliers	1,00	110,000	110,00
Frais de port	3,00	28,180	84,54
Huile VOLVO	2,00	18,500	37,00
Bombe apprêt VOLVO	3,00	24,800	74,40
Bombe peinture VOLVO	4,00	49,500	198,00
Main d'oeuvre			
Acompte versé	-1,00	3 015,850	-3 015,86
Total HT Net			7 430,9500
Total TVA			1 456,4700
Total TTC			8 887,42
Acompte			8 887,42
Net à Payer			8 887,42

PENALITES DE RETARD : 1,5 % par mois de retard
 CLAUSE DE PROPRIETE : En application de la loi n°00 335 du 12 mai 1980 sur la réserve de propriété, le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées désignées sur ce document et ce, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Toulon sera seul compétent

EVALUATION DE LA REMISE EN ETAT A DIRE D'EXPERT

Compte tenu de l'importance des dégradations des embases, nous avons retenu une méthodologie de réparation avec remplacement des embases (devis joint).

·DETAIL DES FOURNITURES	MONTANT HT
Embases	18 581.50

TOTAL FOURNITURES :..... 18 581.50 €

MAIN D'ŒUVRE

Démontage partiel des embases endommagées pour expertise, remplacement des embases.

4 heures X 50.00 € 200.00 €

4 heures X 55.00 €..... 220.00 €

Fournitures + Main d'œuvre 19 001.50 € HT

TVA 3 724.29 €

A) TOTAL **22 725.79 € TTC**

VETUSTE

Vétusté 30% sur embase.....5 574.45 €

(6 944.00 X 30%)

TVA 1 092.59 €

B) TOTAL **6 667.04 € TTC**

FRAIS ANNEXES (facture jointe)

Stationnement et location de ber 380.77 €

Grutages, calages et transports..... 334.11 €

TOTAL HT 714.88 €

TVA 140.12 €

C) TOTAL TTC **855.00 €**

A titre d'information, initialement des frais de transport des pièces pour un montant de 1 111.08 € TTC étaient facturés (facture jointe en annexe), ces frais ont été supprimés à notre demande, car le délai anormal d'acheminement des pièces a fait augmenter les frais de stationnement.

Le montant de l'estimation des réparations à dire d'Expert (A-B+C), s'élève à la somme de :

16 913.75 € TTC (seize mille neuf cent treize euros et soixante quinze centimes toutes taxes comprise).

CONCLUSION

Le sinistre est consécutif à l'enroulement de fils de nylon autour des hélices, ce qui a entraîné l'arrachement des joints d'étanchéité des embases, et qui a provoqué la destruction des éléments de l'embase par manque de lubrification.

Le montant de l'estimation des réparations à dire d'Expert (A-B+C), s'élève à la somme de :

16 913.75 € TTC (*seize mille neuf cent treize euros et soixante quinze centimes toutes taxes comprise*).

Nous précisons que ce montant s'entend, avant toute déduction de la franchise contractuelle.

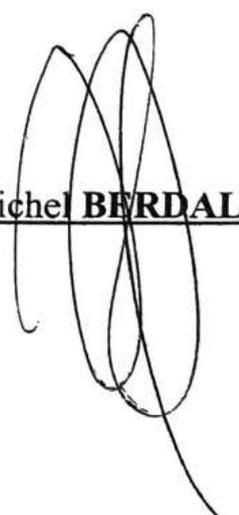
En ces termes, nous concluons le présent rapport, qui a été rédigé en notre Cabinet, sous les plus expresses réserves de droit, de responsabilité et ou, de garantie.

Ce rapport est la propriété de notre Mandant APRIL MARINE et ne peut être diffusé, sans la demande et ou, l'autorisation de ce dernier.

Fait à Hyères, le vingt et un août deux mille neuf.

L'Expert,

Michel BERDAL



CORRESPONDANCE SINISTRE

Votre Réf Sinistre : 2009P0853

(Référence à rappeler dans toutes vos correspondances)

Votre interlocuteur privilégié :

Vanessa POIRIER

Ligne Directe : 02 51 37 99 31

Email : indemnisation@franceplaisance.fr

Fax : 02.51.37.92.15

Manne a Pril.com

La Roche sur Yon, le 2-sept.-09

Compagnie : AGF

N° Police : 40063402

Date de survenance : 11/07/2009

Monsieur,

Nous vous rappelons le sinistre en référence.

Vous trouverez ci-joint le rapport de l'expert.

Votre dossier a été transmis à votre compagnie afin d'obtenir leur accord sur le décompte que nous leur présentons et leur règlement de l'indemnité à votre ordre.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès réception.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

~~Service indemnisation
Vanessa POIRIER~~

COTE D'AZUR EXPERTISES

Michel BERDAL

Expert Maritime

En conformité avec l'accord AFNOR n° AC X50-827

Président de la FIEM

Membre de la FIN

Expert Judiciaire

Agréé par la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Conseiller technique véhicules Automobiles

Avaries de transports, Bris de machines

Centre du Nautisme

31 avenue du Dr Robin

PORT SAINT-PIERRE

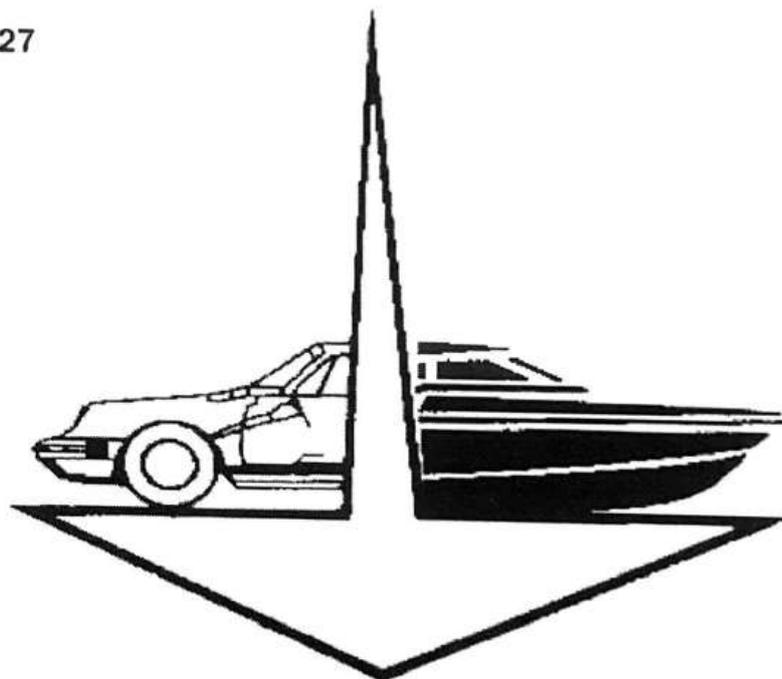
83400 HYERES

Téléphone : 0494610853

Télécopie : 0494610829

Portable : 0609712022

berdal.michel@wanadoo.fr



RAPPORT D'EXPERTISE

Notre Mandant :

**APRIL MARINE
12 rue Paul Doumer
BP 47
85002 LA ROCHE SUR YON**

A l'attention de Madame Edwige GALLI

**Affaire : - Navire : MELINA
N° Sinistre : 2012P0325 - Compagnie : ALLIANZ IARD
N° de Police : 40063402 - Sinistre du 05/05/2012
Nos références : 201206101 APM**

Assuré :

MISSION

Nous avons reçu par courriel du 4 juin 2012, émanant d'APRIL MARINE, agissant pour le compte de la Compagnie d'assurances ALLIANZ IARD, la mission suivante :

- Examiner le navire de l'assuré,
- Déterminer la nature et la cause des dommages,
- Chiffrer l'estimation du montant des réparations du navire.

Nous avons accepté notre mission, le 5 juin 2012.

IDENTIFICATION DU NAVIRE

COQUE :

NOM	«MELINA»
N° DE SERIE	NLNEA41034I303
TYPE	NEPTUNUS 41 SPORT
MODE DE PROPULSION	MOTEUR
CONSTRUCTEUR	NEPTUNE MARINE
MATERIAU	POLYESTER
ANNEE	2003
LONGUEUR	12.96 M

MOTEUR :

MARQUE	VOLVO
TYPE	KAD 300
PUISSANCE	2 X 285 CV
ANNEE	2003

CIRCONSTANCES DU SINISTRE

Le 5 mai 2012, l'assuré naviguait avec son navire entre Marseille et Hyères, lorsque les moteurs se sont arrêtés brutalement, suite à l'enroulement d'un filet de pêche dans les hélices.

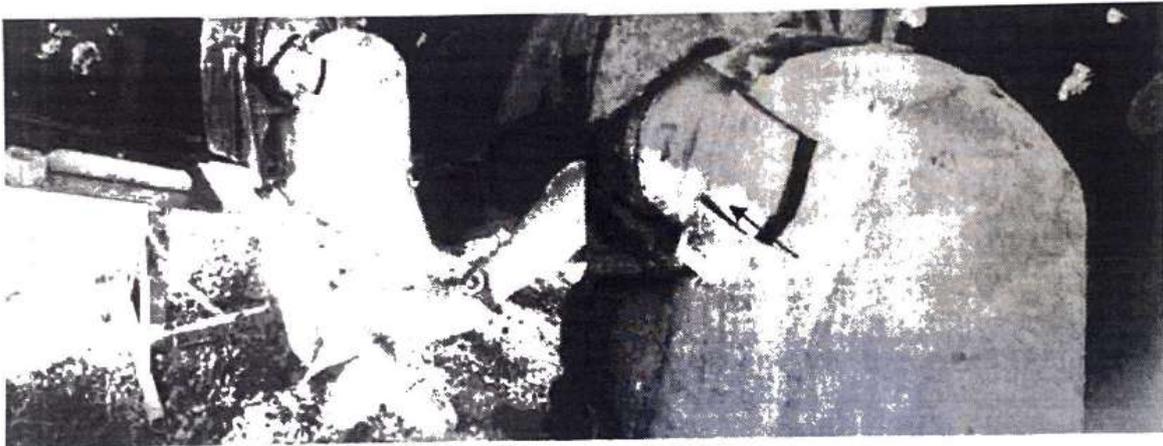
Le fils de l'assuré a plongé et a réussi à décrocher le filet, le navire a été rapatrié à son port d'attache, à vitesse réduite.

NOS OPERATIONS D'EXPERTISE

Nous nous sommes rendus, le 5 juin et le 5 juillet 2012, aux Etablissements AQUA BOAT 83, 83400 Hyères, où nous avons examiné le navire de l'assuré à terre, avant et pendant les travaux.

NOS CONSTATS

Nous avons examiné le navire, les dommages concernent l'éclatement et le blocage du carter d'embase bâbord, nous avons fait vidanger l'huile de l'embase tribord et n'avons constaté, aucune trace d'eau de mer.



Techniquement, les dommages observés sont cohérents, par rapport à la déclaration de l'assuré.

Nous avons examiné le navire, après le démontage de l'embase bâbord, mais aucun dommage supplémentaire n'a été constaté.



MONTANT DES DOMMAGES

Les Etablissements AQUA BOAT 83 ont établi un devis et une facture, que nous validons (annexe 1).

Le montant de la remise en état est détaillé, de la manière suivante :

- Dépose, repose des embases, avec remplacement de l'embase bâbord.
- Remplacement des soufflets et des anodes.
- Ponçage et peinture des deux embases pour rendre homogène la teinte des deux embases.
- Grutages, transport, calage et stationnement du navire.

DETAIL DES FOURNITURES ET DES PRESTATIONS	MONTANT HT
Grutages, calage, transport et stationnement	1 591.64
Mise sur remorque et remise à l'eau	365.55
Nettoyage de la coque et des embases	198.00
1 Embase bâbord	8 509.39
Electrodes et anodes	86.97
Soufflets et colliers	199.62
Bagues joints	71.72
Huile d'embase	262.80
Divers	55.40
Peinture et apprêt	111.40
Frais de port	110.00
Main d'œuvre 21 x 49.50	1 039.50
TOTAL HT :	12 601.99
TVA	2 469.99
A) TOTAL TTC	15 071.98 €

ABATTEMENT DU VIEUX AU NEUF ET REFUS D'ENTRETIEN

1 Embase	
8 509.39 € X 10 %	850.94
Nettoyage de la coque	99.00
Huile d'embase	262.80
Soufflets et joints	271.34
Electrodes et anodes	<u>86.97</u>
TOTAL HT :	1 571.05
TVA	307.92
B) TOTAL TTC	1 878.97 €

Nous avons tenu compte de la facture de remplacement des embases en 2009 (annexe 2) pour l'application de la vétusté, et de l'absence de facture d'entretien pour les autres éléments.

Les frais de grutage ne sont pas minorés car le carénage n'était pas à faire.

Le montant de l'estimation des dommages à dire d'Expert (A-B), s'élève à la somme de : 13 193.01 € TTC (treize mille cent quatre vingt treize euros et un centime toutes taxes comprises).

CONCLUSION

Les dommages sont consécutifs à l'enroulement d'un filet dans les hélices durant la navigation, ce qui a entraîné la rupture du carter de l'embase bâbord.

Nous proposons comme montant des dommages, sous réserve après démontage, la somme de : 13 193.01 € TTC (treize mille cent quatre vingt treize euros et un centime toutes taxes comprises).

Nous précisons que ce montant s'entend, avant toute déduction de la franchise contractuelle.

En ces termes, nous concluons le présent rapport, qui a été rédigé en notre Cabinet, sous les plus expresses réserves de droit, de responsabilité et ou, de garantie.

Ce rapport est la propriété de notre Mandant APRIL MARINE et ne peut être diffusé, sans la demande et ou, l'autorisation de ce dernier.

Fait à Hyères, le dix juillet deux mille douze.
L'Expert,


Miche BERDAL

Page 5 sur 5



La Roche Sur Yon, le 12 juillet 2012

Avis de règlement

Monsieur,

Nous revenons vers vous concernant la gestion de votre dossier sinistre.

Nous faisons suite à la réception de la facture finale des réparations de votre bateau.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'expertise.

Voici le décompte d'indemnité validé par la compagnie qui assure votre bateau, ALLIANZ IARD :

Dommages selon rapport	13 193.01 €
Franchise Dommages dégressive à 50% à déduire	- 450.00 €
<hr/>	
Soit une indemnité de	12 743.01 €
<i>Règlement à Aqua Boat du 25/06/12 à déduire</i>	<i>- 5 747.42 €</i>
<i>Règlement en votre faveur du 26/06/12 à déduire</i>	<i>- 242.80 €</i>
Solde dû	6 752.79 €
Facture de mise à l'eau en attente	- 194.40 €
<i>Règlement de ce jour à Aqua Boat</i>	<i>6 558.39 €</i>
Solde à régler	194.40 €

Suivant votre demande, nous procédons ce jour au règlement définitif d'un montant de 6 558.39 € en faveur du réparateur AQUA BOAT.

Notre règlement pourrait ne pas couvrir l'intégralité de votre facture (franchise, abattement de vétusté...), il vous appartient de solder votre facture auprès du réparateur.

Nous restons dans l'attente de la facture de mise à l'eau, afin de vous adresser le règlement du solde de 194.40 €.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et vous souhaitons de belles navigations.

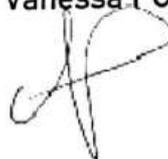
Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Service indemnisation

Tél. : 02 51 37 99 31 - Fax : 02 51 37 92 15

E-mail : indemnisation.marine@april.com

Vanessa POIRIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Poirier', written in a cursive style.

CÔTE D'AZUR EXPERTISES

Michel BERDAL

Expert Maritime
en conformité avec l'accord AFNOR n°AC X50-827
Vice Président de la FIEM
(Fédération Internationale des Experts et Conseils Maritimes)
Membre de la FIN

Expert Judiciaire agréé par la
Cour d'Appel d'Aix en Provence
Conseiller technique véhicules Automobiles
Avaries de Transports, Bris de Machines

Centre du Nautisme 31 avenue Dr Robin
Port Saint Pierre
83400 HYERES

Téléphone : + 33 (0) 4 94 61 08 53
Télécopie : + 33(0) 4 94 61 08 29
Portable : 06 09 71 20 22
berdal.michel@wanadoo.fr

RAPPORT D'EXPERTISE

Rédigé, le 21 août 2009

Notre Mandant :

APRIL MARINE
12 Rue Paul Doumer, BP 47
85002 LA ROCHE SUR YON Cedex

A l'attention de Madame Edwige GALLI

Affaire :

N° Sinistre : 2009P0853 - Compagnie : AGF
N° de Police : 40063402 - Sinistre du 31/07/2009
Nos références : 200908101FP

ASSURE :

MISSION

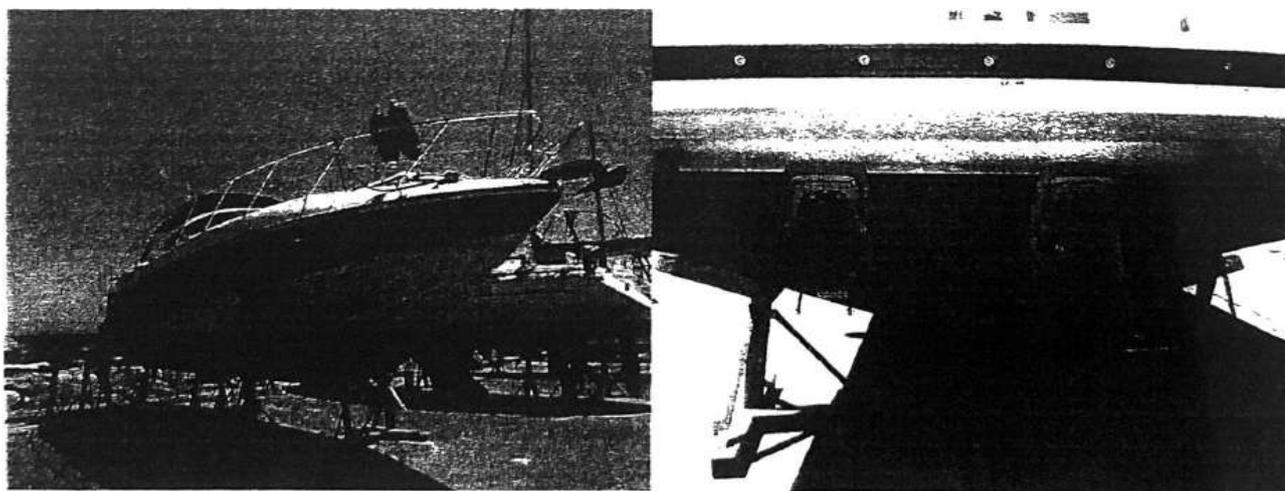
Nous avons reçu par courriel du 3 août 2009, émanant de la Compagnie d'Assurance APRIL MARINE, la mission suivante :

- Examiner le navire de l'assuré,
- Déterminer la nature et la cause des dommages,
- Chiffrer l'estimation du montant des réparations.

Nous avons accepté notre mission, le 3 août 2009.

NOS OPÉRATIONS D'EXPERTISE

Après avoir pris les convenances de l'assuré et du Chantier, nous nous sommes rendus à la zone technique du Port de Hyères, le 4 août 2009, à 14 heures, où nous avons examiné le navire, objet de notre mission, à terre.



Ensuite, nous nous sommes rendus aux ateliers du chantier, afin d'examiner l'embase bâbord qui est totalement démontée.

Etaient présents : Monsieur I
Monsieur CHENEVEZ, patron du Chantier JPC MARINE.

IDENTIFICATION DU NAVIRE

Coque :

NOM	« MELINA »
CONSTRUCTEUR	NEPTUNE MARINE
TYPE	NEPTUNUS 41 SPORT
IMMATRICULATION	TL D71684
N° DE SERIE	NL-NEA41034I303
MODE DE PROPULSION	MOTEUR
MATERIAU	POLYESTER
ANNEE	Construction 2003 Mise en service 2004
LONGUEUR	12.96 M

Moteur :

MARQUE	VOLVO
TYPE	KAD 300 DP
PUISSANCE	2 X 285 CV
ANNEE	2004
COMPTEUR D'HEURES	416.50 h – 417 h

CIRCONSTANCES ET CAUSES DU SINISTRE

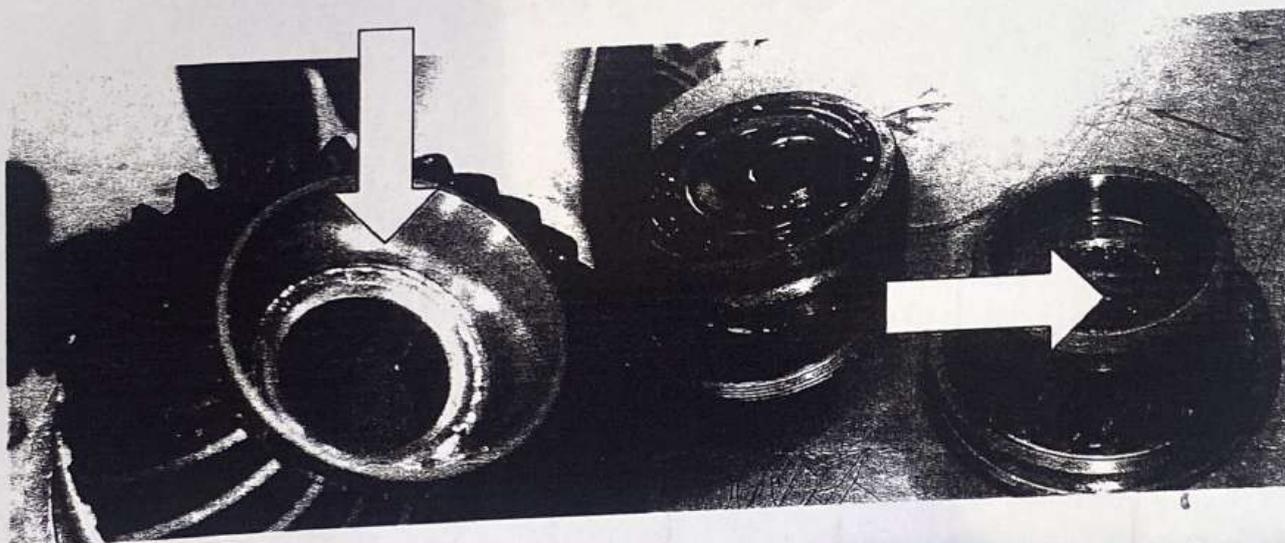
Le 31 juillet 2009, durant la navigation, l'assuré a essayé d'éviter des objets flottants, mais des bouts en nylon se sont enroulés autour des hélices et de leurs axes, Monsieur I a rapatrié sont navire sur un moteur, et l'a fait sortir de l'eau au Port de Hyères.

CONSTATS

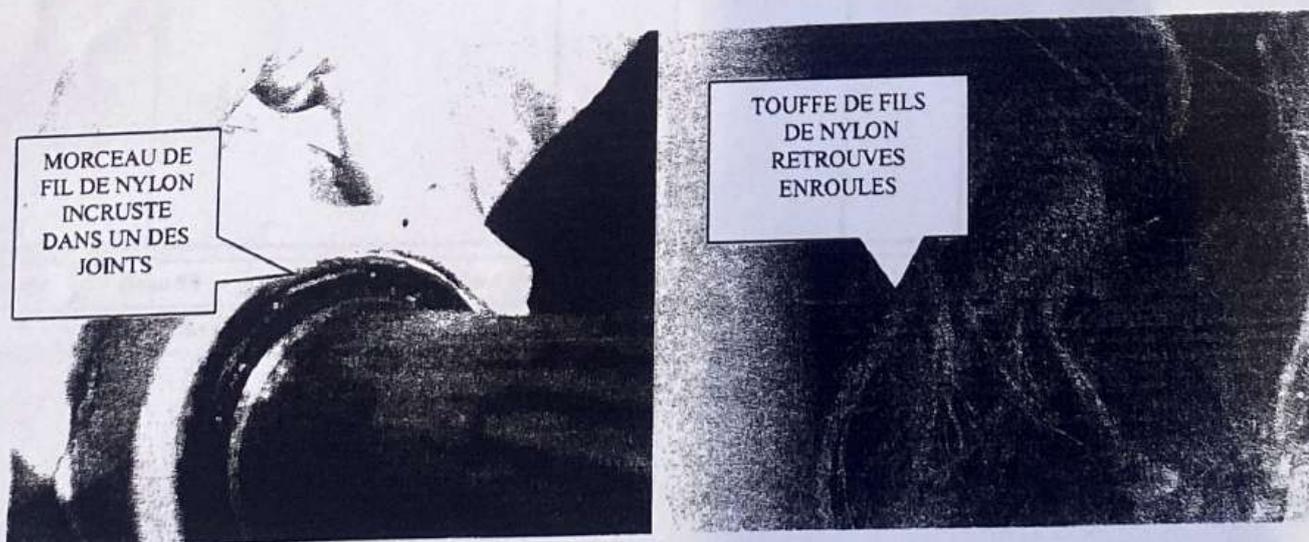
Nous avons examiné les éléments de l'embase tribord et bâbord (totalement démontés).

Les pignons, les roulements et les axes sont totalement détruits, par manque de lubrification.

Cette absence de lubrification a dégradé la cémentation des éléments et entraîné un grippage.



L'absence de lubrification est consécutive à l'enroulement de fils en nylon qui ont détruit les joints d'étanchéité des embases. L'huile servant à la lubrification des éléments des embases s'est échappée et de l'eau de mer s'est introduite.



Entreprise individuelle JPC MARINE
 NANNI DIESEL-MAN-DOOSAN-WEBASTO
 M. Jean-Pierre CHENEVEZ
 23 Centre du Nautisme Rue Dr Robin
 83400 HYERES

Tél : 0494231580
 Fax : 0494231580
 SIRET : 44858677600032
 N/Id CEE : FR9448586776

Devis N°	Date	Client
DE0045	30/07/2009	BOUCHET

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
MOM	REPLACEMENT EMBASES PAR EMBASES NEUVES VOLVO MAIN-D'OEUVRE MECANIQUE IB DEMONTAGE ET REMONTAGE EMBASES	4,000	50,00			200,00	1
	EMBASE NEUVE 3869110 AQ REGLEMENT : 1/2 A LA COMMANDE, LE SOLDE EN FIN DE CHANTIER BON POUR ACCORD	2,000	9 290,75			18 581,50	1

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
1	18 781,50	19,60	3 681,17

Total HT	18 781,50
Net HT	18 781,50
Total TVA	3 681,17
Total TTC	22 462,67
NET A PAYER	22 462,67

Pénalités de retard (taux annuel) : 5,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : %

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par factableur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur